Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260914-2026_68-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ
Canton de Val-Couesnon
MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL
Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 14 septembre à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BEAUCHER Jean-Luc, HONORÉ David, PIOT Gaël, HOUSSAIS Chantal, LELOUP Coralie, QUEVERT Emilie, RAULT Mélanie, SOUQUET Julie
Excusés : MOUCHOUX Mickaël, BINOIST Christophe (pouvoir BEAUCHER Jean-Luc), FAISANT Emilie (pouvoir NGUYEN-QUAN Christian)
Absent : NESTORET Steve
Madame LELOUP Coralie a été élue secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	11	10

Date de la convocation
Le 7 septembre 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 18 septembre 2026

et publication le 18 septembre 2026

2026-68 : Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1er janvier 2027

Le Maire de la commune de Marcillé-Raoul,

- expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)
- rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

VOTE	POUR : 6	CONTRE : 4	ABSTENTION : 3

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLÉ-RAOUL (ILLE-ET-VILAINE)